

Mairie de NEUILLY LE REAL

2, place de la Mairie

03340 NEUILLY LE REAL

☎ 04 70 43 81 47

email mairie-neuilly-le-real@pays-allier.com



BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif 2019 de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 024 987 € à la section de fonctionnement et à 1 234 761 € à la section d'investissement.

Le budget d'investissement permettra de financer :

- la fin des travaux de restructuration complète et extension du restaurant scolaire qui constitue le principal poste de dépenses d'investissement,
- la fin de l'aménagement de l'entrée de bourg sur la RD 105, route de Gouise,
- l'acquisition de mobilier pour le nouveau restaurant scolaire,
- l'aménagement d'un bureau de direction à l'école maternelle,
- l'acquisition d'un tracteur-tondeuse, d'un groupe électrogène, de panneaux de signalisation, de matériel informatique, d'extincteurs, de panneaux d'affichage,...

Les taux des impôts locaux communaux sont maintenus depuis 2013.

	TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2018	TAUX MOYEN 2018		TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2019
		National	Départemental	
Taxe Habitation	11.54 %	24.54 %	25.82 %	11.54 %
Taxe Foncière Bâtie	13.61 %	21.19 %	19.13 %	13.61 %
Taxe Foncière non Bâtie	28.98 %	49.67%	35.84 %	28.98 %